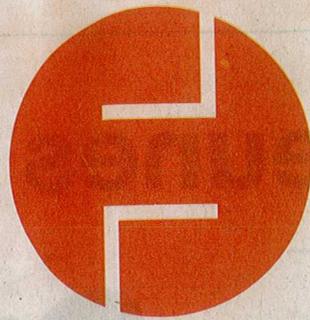


ouest france



Justice et Liberté

4 FÉVRIER 1997

QUIMPER

Bloc-notes loisirs

Brancusi et Vigner ce soir au Pavillon

La compagnie « Suzanne M. » (centre dramatique de Bretagne), dirigée par le metteur en scène lorientais Eric Vigner, présente à partir de ce soir et jusqu'à vendredi la pièce « Brancusi contre États-Unis ». L'histoire d'un procès dont l'enjeu était l'art moderne.

En octobre 1926, Constantin Brancusi envoie à New-York une vingtaine de sculptures en vue de préparer une exposition personnelle. En arrivant à la douane, les œuvres sont saisies et taxées comme des marchandises, le statut d'œuvre d'art ne leur étant pas reconnu.

Marcel Duchamp, ami du sculpteur, mobilise alors un grand nombre de personnalités du monde de l'art. Ainsi s'ouvre en octobre 1927 le procès autour de la définition de l'œuvre d'art.

C'est à partir des minutes de ce procès, traduit pour la première fois en français, qu'Eric Vigner a travaillé. Des artistes, des avocats, des critiques, des historiens, des collectionneurs et des marchands vont débattre de questions essentielles qui touchent à la notion d'œuvre d'Art, autour de la sculpture « Oiseau dans l'Espace », proposée par Marcel Duchamp comme pièce à conviction : Qu'est-ce qu'une œuvre d'Art ? Qu'est-ce qu'un artiste ? A quoi le reconnaît-on ? Qui est juge en la matière ? Qu'est-ce qui est beau ?

● « **Brancusi contre États-Unis, un procès historique** ». Au Pavillon de Penvillers du mar. 4 au ven. 7 Février à 20 h 30. (Le jeu 6 et ven 7, séance également à 14 h). Réservations : 02.98.90.34.50